

Bulletin Municipal N° 52

CHAUSSENAC

JUILLET 2014

DEVOIR
DE
MEMOIRE
14-18





EDITORIAL

Civisme, confiance, aménagement du territoire et devoir de mémoire ...

Je vous avouerai avoir eu quelques difficultés pour choisir les thèmes de cet éditorial ! Après réflexion, j'en ai sélectionné trois ... réservant les autres pour la fin de l'année.

CIVISME ET CONFIANCE : tels sont les messages exprimés par les chaussenacois, compte tenu du taux de participation à l'élection municipale et au vote largement majoritaire pour la liste municipale partiellement renouvelée. J'ose penser sans prétention, qu'il s'agit d'un geste de confiance tant pour l'équipe sortante que pour la nouvelle. Nous avons veillé à ne pas promettre de grands projets et d'être attentif aux besoins élémentaires de notre population. « Proximité » étant le maître mot pour préserver la richesse de notre ruralité !

DEMOGRAPHIE – ECONOMIE LOCALE ...: sont par contre, une source d'inquiétude partagée par un certain nombre d'élus ruraux. Le recensement de population réalisé ce printemps sur notre commune indique que celle-ci a baissé de près de 8 % depuis 2008. Les conséquences à court et moyen terme étant une perte de vitalité de notre commune, ainsi qu'une baisse des ressources fiscales alors que les charges fixes augmentent. On peut sincèrement se demander si l'aménagement harmonieux de nos territoires reste une préoccupation des gouvernements successifs ? Aussi suis-je persuadé que l'on n'arrivera pas à infléchir les choses si les élus ruraux ne se mobilisent pas collectivement !

DEVOIR DE MEMOIRE : il y a déjà un siècle, 23 jeunes hommes célibataires ou mariés n'allaient pas revenir au pays, suite aux terribles combats de la première guerre mondiale. Je ne peux qu'adhérer aux efforts de l'ACPG de Chaussenac-Brageac et de l'Association du Patrimoine pour commémorer dignement ce conflit de 14-18. Aussi je vous engage d'ores et déjà à vous mobiliser pour participer aux manifestations organisées et au repas du 11 novembre prochain.

J. KLEM, Maire

Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirage : 360
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
Mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel
Imprimerie
I2S – 15000 AURILLAC

Election municipale du 23 mars 2014 : une nouvelle équipe



Inscrits : 198 ; votants : 177 ; exprimés : 164.

Ont été élu au 1^{er} tour :

KLEM Jacques : 155 voix

FUMANAL Thibault : 155 voix

DELBOS Jean-Marc : 148 voix

DEGOUL Danièle : 144 voix

LESCURE Christian : 142 voix

PICARONNY Abel : 141 voix

LEBRETON Christine : 141 voix

LAC Sébastien : 138 voix

TONIER Jocelyne : 137 voix

CHARLES Albert : 131 voix

COUSTEIX Arlette : 127 voix

Maire : KLEM Jacques

1^{er} adjoint : DELBOS Jean-Marc : chargé des travaux, voirie, réseaux
« eau – assainissement »

2^{ème} adjoint : CHARLES Albert : chargé de la communication et des
cérémonies.

Délégués au Syndicat d'électrification : LAC Sébastien et LESCURE Christian.

Déléguées au CCAS : COUSTEIX Arlette, DEGOUL Danièle, LEBRETON Christiane, TONIER
Jocelyne.

Déléguées Association des Communes Forestières : TONIER Jocelyne, suppléante :
DEGOUL Danièle.

Conseiller municipal en charge des questions de défense : LAC Sébastien.

Commission d'appel d'offre et d'adjudication : PICARONNY Abel, LAC Sébastien, DELBOS
Jean-Marc, suppléants : CHARLES Albert, FUMANAL Thibault, LESCURE Christian.

TONIER Jocelyne : déléguée à la vie associative.

LEBRETON Christine : déléguée au fleurissement et environnement.

PICARONNY Abel : délégué aux chemins ruraux et suppléant au 1^{er} adjoint.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Inscrits : 199 ; votants : 109 ; exprimés : 99.

MONOT B. : 23 ; THILLAYE S. : 1 ; HORTEFEUX B. : 22 ;
DANIEAU L. : 1 ; DENANOT J.-P. : 26 ; HULOT M.-M. : 3 ;
COURT-FORTUNE P. : 6 ; MOREL DARLEUX C. : 12 ;
BROUSSEAU V. : 1 ; AUCONIE S. : 4



ETAT CIVIL :

Décès (y compris transcriptions) :

Le 17 janvier 2014 - Monique NAUDET à Melun (Seine et Marne.) née le 31 juillet 1937 à Chaussenac.

Le 26 janvier 2014 - Elise Micheline RIBIERE née DAUZET à Poissy (Yvelines). Propriétaire à Ostenac.

Le 26 février 2014 - Emile DELBOS à Pléaux, né le 26 septembre 1932 à Chaussenac.

Le 13 mars 2014 - Jeanne CHANUT à Aurillac née le 21 juillet 1928 à Chaussenac.

Le 13 avril 2014 - Hélène MATHIEU à Antibes née le 16 juillet 1931 à Chaussenac.

Le 29 avril 2014 - Jeanine CHAZERIE à Notre Dame d'Oé (Indre et Loire) née le 26 septembre 1934 à Chaussenac.

Le 25 mai 2014 - Marcelle ANTIGNAC à Clermont-Ferrand, née le 2 mars 1926 à Chaussenac.

Le 24 juin 2014 - Jacqueline DUCASSE née CAUJOLLE à Pau (Pyrénées Atlantique) née le 05 mars 1925 à Tarbes.

Naissances :

Le 4 février 2014 : Kévin à Aurillac fils Audrey PIERRE et Sébastien LAC, Bellevue.

Le 27 février 2014 : Philéas à Aurillac fils de Sophie DUMONT et Florent ESMAN, le Fargeret.

Le 23 juin 2014 : Lola à Aurillac fille de Caroline GARCIA et Thibault FUMANAL, Contres.



RECENSEMENT

Véronique LESCURE a procédé au recensement de la population au début de cette année, en l'occurrence 116 résidences principales et 76 résidences secondaires. Notons aussi 15 maisons et logements vacants.

Les résultats définitifs ne sont pas encore publiés par l'INSEE mais vont certainement constater une baisse de la population d'au moins 8 % depuis 2008...

Nous en profitons pour vous remercier du bon accueil, que vous avez réservé à Véronique.



LA CARTE D'IDENTITE EST VALIDE 15 ANS

A compter du 1^{er} janvier la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans) : **l'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne**

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. Elles sont valables 10 ans lors de la délivrance.

ATTENTION: Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET AGRICULTURE

- **Quatre scénarios pour l'avenir des territoires ruraux**

L'institut national à la recherche agronomique (INRA) a engagé en 2006 une démarche prospective sur les devenir des ruralités à l'horizon 2030. Quatre scénarios ont été envisagés au regard de l'évolution des rapports entre villes et campagnes et celle de facteurs clés, comme le coût de l'énergie. Dans la lignée des évolutions actuelles, *le premier scénario* prévoit une périurbanisation massive des campagnes sous l'effet de l'étalement des métropoles. *Le deuxième scénario*, basé sur un accroissement des mobilités, prédit une mixité des styles de vie rendue possible notamment par le numérique: un pied à la ville, l'autre à la campagne. *Le troisième* envisage une densification urbaine, avec des villes gagnant en hauteur et territoires ruraux séparés entre agriculture et espaces protégés. Enfin, *le quatrième* dresse le portrait d'une France en patchwork avec une multitude de territoires imbriquant villes et campagnes. Un scénario proche de celui souhaité par la mission « nouvelles ruralités » de l'assemblée des départements de France (ADF).

Retrouver l'étude de l'INRA « Vers de nouvelles ruralités ? » sur le site datar.gouv.fr, revue Territoires 2040, n°2.

Salon agricole de Paris : à noter au palmarès 2014, deux exploitants qui ont souvent exposé à notre comice communal (race "Salers") : GAEC "Breuil" de Rilhac-Xaintrie , et Didier Filiol d'Ally. Félicitations à tous les deux.



- **Europe:** La politique agricole commune (PAC) constitue la part la plus importante de l'engagement financier de la communauté européenne. Après de longues discussions et arbitrages une nouvelle PAC va être appliquée au 1er janvier 2015. Le gouvernement français a réussi un rééquilibrage des aides en faveur des éleveurs des zones de montagne. Quelques simulations ont été faites: citons une analyse réalisée par la chambre d'agriculture du Cantal: « *Un gain de 7 500 € par exploitation pour les 91 % d'élevages cantaliens étudiés : ce sont les résultats des simulations de l'impact de réforme de Politique agricole commune sur 232 exploitations cantaliennes qui ont suivi les formations correspondantes ce début d'année. Bien sur, il ne s'agit que d'une première évaluation des changements générés par la réforme sur la base des éléments connus suite au Conseil Supérieur d'Orientation (CSO) du 17 décembre, mais elle tend à confirmer dans les grandes lignes les acquis attendus par la profession cantalienne.* »

Autre exemple: une exploitation de 70 vaches allaitantes sur 120 ha verrait son aide passer de 46 000 € à 50 500 €.

FINANCES LOCALES:

-Évolution des budgets des collectivités (communes, intercommunalités, départements et région) :

La croissance des dépenses de fonctionnement (+2,2 %) s'avérant plus rapide que celle des ressources (+1,5 %), l'épargne brute des collectivités a subi une baisse de 4,4 %. La hausse des dépenses de fonctionnement est toutefois plus limitée que l'année précédente, où elles avaient crû de 3,1 %.

-Changement des relations techniques avec le Trésor Public : des conséquences matérielles et financières :

A compter du 1er janvier 2015 le protocole d'échange standard dans ses versions 2 et suivantes (PES V2) d'Hélios sera le seul protocole pouvant être utilisé par l'ordonnateur (le Maire) pour la transmission dématérialisée au comptable des titres de recettes, des mandats de dépenses et des bordereaux les récapitulant. La dématérialisation, visent au « zéro papier ».

A noter que cela a nécessité de changer l'équipement informatique de la mairie:

- ordinateur,	798 €
- scanner double faces	530 €
- logiciel	<u>1 384 €</u>
soit au total :	2 712 € TTC

- Où vont nos impôts locaux ? (année 2013)

* Taxes foncières bâties: 87 895 € réparties comme suit :

22 361 € pour la commune,
2 362 € pour le "Pays de Salers",
38 338 € pour le Conseil Général,
22 081 € pour les ordures ménagères et la Chambre d'Agriculture.

* Taxes foncières non bâties: 35 395 €

dont 20 456 € pour la commune,
2 858 € pour l'inter-communalité,
303 € pour le Conseil Général,
10 462 € pour les ordures ménagères et la Chambre d'Agriculture.

* Taxe d'habitation: 167 contribuables dont 36 exonérés: 50 352 €

dont 21 846 € pour la commune,
28 506 € pour la communauté de communes.

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 :

Il s'agit certes d'un exercice habituel, mais bien nécessaire pour mesurer la santé financière de la commune pour l'année 2013, tout en mesurant les évolutions par rapport aux années précédentes.

- ❖ Budget de l'eau et de l'assainissement : dépenses : 42 270 €, recettes : 48 612 € soit un excédent de 6 342 € en section de « fonctionnement ». Le budget « investissement » présente un déficit 2013 de 3 230 €, mais compte tenu des excédents des années antérieures le report pour 2014 sera positif soit 11 185 €.

- ❖ Budget principal : la section de « fonctionnement » présente 187 569 € en dépenses et 271 829 € en recettes soit 84 260 € d'excédent (80 075 € en 2012). La section « investissement » présente 129 808 € en dépenses et 141 805 € en recettes. Compte tenu des déficits précédents, le résultats de clôture est de moins 28 457 € mais avec des reports d'investissements (d'ores et déjà financés) pour 2014 pour un montant de 46 166 €.
- ❖ Budget « lotissement » : excédent de 8 277 € devant financer la fin des aménagements.
- ❖ Budget CCAS : compte tenu des excédents ou déficits des années précédentes, le budget « fonctionnement » dégage un excédent reporté de 373,91 €.

Ces comptes administratifs ont été adoptés à l'unanimité et ont servi de base à la nouvelle équipe municipale pour élaborer les budgets 2014.

ADOPTION DES BUDGETS 2014

Ce fut le premier exercice du genre pour les nouveaux conseillers de l'équipe municipale mais aussi l'occasion de découvrir parfois l'importance et les contraintes des frais de fonctionnement des différents budgets et de faire le point tant sur l'investissement en cours que ceux qui seront donc programmés en 2014.

Il fut également pris en compte les résultats de l'exercice 2013 et de l'analyse financière du compte de gestion réalisée par le « Trésor public ». En quelques chiffres, on peut résumer comme suit la structure de ces budgets.

Budget principal :

En section de fonctionnement :

- les charges à caractère général (énergie, assurances, entretien des bâtiments...) : 61 820 € ; charges de personnel : 100 700 €, autres : 34 822 € – dont 7 024,96 € pour le service départemental d'incendie et de secours, et 6 000 € de subventions aux associations ; intérêt des emprunts 8 050 €.
- les recettes s'élèvent à 284 084 € constituées principalement par l'excédent reporté (2013) : 20 188.61 €, impôt locaux : 117 750 €, locations : 31 540 € ...
- le montant global de ces recettes permet de virer une somme de 75 822.80 € afin de financer une partie des investissements.
- à noter que les taux d'imposition ont été fixés à 9,34 pour la taxe d'habitation : 14,01 pour le foncier bâti, 75,63 pour le foncier non bâti.

En section d'investissement :

- les dépenses regroupant le remboursement du capital des emprunts : 38 500 €, divers travaux prévus en 2013 (non réalisés) et ceux de 2014.
- 11 000 € : nouveau matériel informatique
- 26 300 € : bâtiments communaux
- 57 500 € : place de l'église et autres voiries

- 23 000 € : église et patrimoine (retable)
- 2 200 € : forêts,...
- Le financement de ces opérations pourra être réalisé sans recourir à l'emprunt. Les recettes sont excédents antérieurs de fonctionnement 77 141,67 €, virement à l'investissement 75 822,80 €
- Subventions diverses : 36 376€, FCTVA : 2 507,78 €

Budget «service de l'eau et de l'assainissement »

En section de fonctionnement :

- les charges s'élèvent à 50 315 € dont intérêt des emprunts 5 200 € ; diverses redevances à l'Agence de l'eau : 5 450 €, achat d'eau au syndicat Ally – Escorailles : 4 500 €; logiciel : 2 200 €, électricité : 1 600 €,
- Les recettes : facturation de l'eau aux usagers : 46 145,22 €, excédent 2014 : 3 465 €.

En section investissement :

- **outre le remboursement du capital des emprunts : 21 031,69 €, il est prévu de financer les travaux relativement importants en l'occurrence : 48 800 €, réseau « eau-potable » et 181 099,05 € pour l'assainissement du bourg.**
- Les recettes sont constituées par un emprunt de 110 000,00 € ; diverses subventions : 106 349 €, FCTVA : 3 260,91 €, virements de crédits provenant de la section de fonctionnement : 9 590 €.

Budget du CCAS : s'équilibre pour un montant de 1 570,91 €.

Budget du lotissement : s'équilibre pour un montant de 15 877,56 € (fonctionnement et investissement).

L'ensemble de ces budgets ont été voté à l'unanimité.

A noter : l'achat d'une nouvelle épareuse, s'avérant nécessaire compte tenu de l'usure de la précédente.

CNRACL : c'est la caisse de retraite des agents de la fonction publique. Les taux de cotisations sont en augmentation :

- * pour la collectivité: il passe de 28,85 à 30,40 ;
- * pour les salariés de 8,76 à 9,14.

Péréquation : un exemple concret le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Il s'agit de ressources prélevées aux collectivités relativement "riches" pour être distribuées aux moins riches. D'un montant global de 42 379 € sur le "Pays de Salers", notre commune a touché en 2013, la somme de 2 578 €. (3 767 € en 2014)

Informations diverses

Découvrir l'histoire du maquis Corrézien à Neuvic : « Henri Queille »

Entrée gratuite, en juillet-août du lundi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Tél : 05.55 .46.30.60.

Sécurité...

La commune est équipée de 15 extincteurs qui sont contrôlés tous les ans par une entreprise spécialisée : coût annuel = environ 150 €.



Les lieux d'implantation sont :
à l'agence postale, l'église, la bibliothèque, la mairie, le salon de coiffure, la salle des fêtes (5), les logements "Pierres du géant" (2), la salle du Club Inter Age, véhicules(2). Sans oublier les nouvelles installations d'alarme à la salle des fêtes.

Divers coûts de fonctionnement !.. (annuel)

- Maintenance des logiciels informatiques nécessaires à la facturation, au service de l'eau, liste électorale, paye des agents ... : 1 816 € TTC.
- Entretien de l'éclairage public :
lampes, condensateurs, ... : 1 501 € TTC.

Le saviez-vous ?

ANEM : c'est une Association Nationale des Elus de la Montagne : soit 6 252 communes regroupant 5 millions d'habitants sur 25 % du territoire français. Chaussenac y adhère comme toutes les communes cantaliennes, moyennant une cotisation annuelle de 103 €.

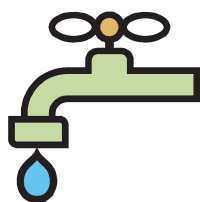
APICULTURE : 6 000 ruches dans le Cantal.

Le nombre de ruches serait en augmentation... à noter que 312 agriculteurs possèdent moins de 10 ruches et que cette activité constitue pour eux, surtout un loisir.



La CANICULE ET NOUS ... mouiller sa peau plusieurs fois par jour, boire 1,5l d'eau par jour, renseignements : (*appel gratuit*) 0800.06.66.66.

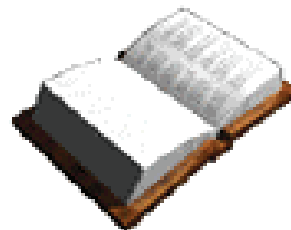
FUITES D'EAU... qui coûtent cher : quelques exemples à rappeler: un robinet qui goutte peu, peut perdre 90 litres par jour; une chasse d'eau qui fuit peut vous faire perdre plus de 500 litres par jour.



Par contre l'eau du robinet est 150 fois moins chère !
que l'eau en bouteille !

Agenda

« du 08 janvier 2014 au 06 juillet 2014 »



- 8 janvier : **CONSEIL MUNICIPAL**
11 janvier : Assemblée générale du Club Inter-Ages
17 janvier : Cérémonie des vœux, Sous Préfecture, *J. KLEM*
29 janvier : **CONSEIL MUNICIPAL**
01 et 09 février : Réunion Comité des Fêtes et USC
10 février : Réunion CNFPT à Clermont Ferrand, *J. KLEM*
12 février : **CONSEIL MUNICIPAL**, vote des comptes administratifs de 2013
14 février : Assemblée générale du Crédit Agricole à Pleaux, *J. KLEM*
15 février : Inauguration du monument aux morts à Saint Martin Cantalès, *J. KLEM*
18 février : **Réunion CCAS de CHAUSSENAC**
15 mars : Soirée disco de l'USC
16 mars : Réunion du Comice Agricole, *J. KLEM - S. LAC*
19 mars : Cérémonie FNACA à Loupiac, *J. KLEM*
21 mars : Commission « Appel d'offre » – travaux assainissement
23 mars : **ELECTION MUNICIPALE**
30 mars : **CONSEIL MUNICIPAL**, élection du maire et des adjoints
03 avril : Réunion, élus, gendarmerie à Mauriac, *J. KLEM*
04 avril : Assemblée générale des chasseurs, *J. KLEM*
09 avril : Forum « Tourisme » à Anglards de Salers, *J. TONIER - A. CHARLES*
Dissolution Syndicat des Transports à Ally, *J. KLEM*
11 avril : Réunion sur les formations CNFPT à Trizac, *J. KLEM*
14 avril : **CONSEIL MUNICIPAL**, vote des budgets 2014
17 avril : Conseil Communautaire à Salers, *J. KLEM*
23 avril : **Réunion du CCAS**, vote des budgets 2014
04 mai : Cérémonie citoyenne avec les habitants suite aux municipales



- 05 mai : Réunion ADMR, *J. TONIER*
08 mai : Cérémonie au monument aux morts de Pleaux, *J. KLEM*
11 mai : Cérémonie au Monument aux morts
Bal de printemps du Club Inter-Ages



- 14 mai : Assemblée générale « don du sang », *J. KLEM*
 15 mai : Réunion comité de pilotage CNFPT à Champagnac, *J. KLEM*
 17 mai : Assemblée générale des maires du Cantal, à Aurillac, *J. KLEM*
 25 mai : ELECTIONS EUROPEENES
 26 mai : Réunion cantonale avec les élus et Jacques MEZARD, sénateur à Ally, *J. KLEM - A. CHARLES*
 27 mai : Réunion SIETOM de Drugeac, *J. KLEM*
 02 juin : **CONSEIL MUNICIPAL**
 Réunion Etat - Elus à Mauriac, *A. COUSTEIX - D. DEGOUL*
 05 juin : Réunion ADMR, *J. TONIER*
 07 juin : Assemblée générale de l'USC, *J. KLEM - C. LESCURE*
 09 juin : Réunion de toutes les associations, *J. KLEM - J. TONIER*
 10 juin : Réunion commission « mobilité » à Pleaux, *J.M. DELBOS*
 Réunion des Agences postales à Mauriac, le matin, *V. LESCURE*
 11 et 12 juin : Formation sur l'eau à Aurillac, *G. SEILLIER*
 13 juin : Cérémonie départ en retraite de M. PONTY (Office des Forêts), *J. KLEM*



- 17 juin : Assemblée générale ADMR, *J. TONIER*
 17 et 20 juin : Installation nouveau poste informatique « comptabilité »
 21 juin : Voyage à Saint Cirq Lapopie du Club Inter-Ages
 26 juin : Conseil communautaire à Saint Illide, *J.M. DELBOS*
 27 juin : Assemblée générale de l'ACAL à Vic sur Cère, *J. TONIER*
 03 juillet : Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à Aurillac, *J. KLEM*
 06 juillet : Vide grenier organisé par le Club Inter-Ages

Service de l'eau et de l'assainissement



Le rendement de notre réseau communal s'est largement amélioré, surtout depuis que nous avons résorbé l'importante fuite près de la Grille en 2012. Le tableau ci-dessous est explicite ...

Le rendement de 2013 est de 83 % : il correspond au rapport entre le nombre de litres produits [(sur le forage et les 3 sources) et achetées au Syndicat d'Ally-Escorailles pour alimenter les villages d'Escladines et de Contres] et le volume d'eau facturé aux abonnés.

	2010	2011	2012	2013
Quantité d'eau produite à Chaussenac ou achetée au Syndicat d'Ally en m ³	49 100	58 260	49 037	35 175
Quantité d'eau facturée en m ³	29 180	30 619	31 400	29 243
Rendement	59%	53%	64%	83%



Taxes versées à l'Agence de l'eau « Adour Garonne »

Ces taxes payées par la commune sont refacturées aux abonnés sur la facture annuelle.

On peut distinguer 3 types de taxe :

- Redevance « Prélèvement ressources en eau » (sources et forage) : 1 040 €,
- Redevance « Pollution domestique » (en fonction du volume collecté dans le réseau assainissement collectif) : 2 716 €,
- Redevance « Modernisation de collecte » (cf : assainissement) : 774 €.



Le château d'eau a retrouvé son chapeau !

Suite à un coup de vent violent lors de ce dernier printemps, une partie de la toiture avait été endommagée et du être réparée.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG :

Le chantier a pu commencé en ce mois de juillet. Après les études techniques, financières et consultations d'entreprises qui ont duré quelques mois !

Pour info : nouveaux arrivants, nouvelle activité...

Cédric et Marie :

« Une petite présentation car nous venons d'emménager au bourg de CHAUSSENAC. Je suis Cédric et ma femme Marie. Nous sommes passionnés par les animaux. Nous sommes éleveurs sélectionneurs d'animaux de race pure : des lapins petits et nains, des cochons d'Inde et des poules pour faire des expositions avicoles. Nous élevons :

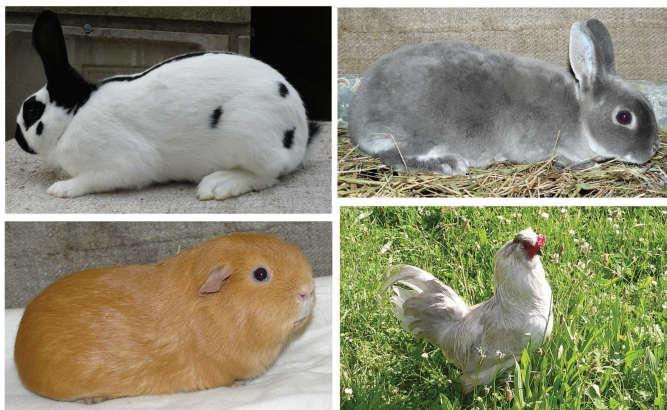
- du lapin petit papillon dont nous sommes les champions de la FFC (Fédération Française de Cuniculture) 2013, grand championnat qui a lieu tous les deux ans.

- des lapins nains, deux variétés très rares en France ; les Rex nain chinchilla et les Rex nain à jarre blanc.

- du cochon d'Inde de race UPL (Uni Poil Lisse) crème, UPL fauve, crème satin, fauve satin et des couronné anglais, en 2013 on a été deux fois champion au championnat de la FFC en UPL crème et en crème satin.

- des poules (Améraucana) qui pondent des œufs verts. Eh oui à la coquille verte et d'ailleurs très bon pour la santé car ils ne contiennent pas de cholestérol. Tous ces animaux nous ont donné l'idée d'ouvrir une association pour les faire découvrir aux personnes qui ne les connaissent pas. Cette association s'appelle LAC et DDA (Loisir A Cheval et Découverte Des Animaux).

Si vous voulez des renseignements sur cette association ou sur les animaux n'hésitez pas à venir nous voir on vous répondra avec plaisir. » (après le Tilleul, route de Cheyssiol - M. et Mme LEGON : 06.86.11.12.91)



Vincent TERRISSE : auteur et accompagnateur haute montagne



"Montagnes et volcans d'Auvergne, les plus belles randonnées", aux éditions Glénat, a pour vocation d'aller au-delà des clichés, de dépasser ces images d'Epinal, afin de vous plonger dans une région authentique, parfois loin des sentiers battus, en vous présentant les principaux massifs montagneux où pratiquer la randonnée adaptée qui vous charmera. Vous découvrirez les plateaux sauvages de l'Aubrac jusqu'aux reliefs sculptés et montagneux du Cantal, la solitude des steppes et des rondeurs du Cézallier, véritable trait d'union vers la fraîcheur toute scandinave de l'Artense et des reliefs alpins et dentelés des Monts Dore, puis la chaîne des Puys qui épanche ses cônes volcaniques caractéristiques. Plus à l'est, les Monts du Forez et ceux du Mont Mezenc, en balcon vers les Alpes, ouvrent leurs crêtes et leurs sommets vers le sud de la France et la méditerranée. En famille, entre amis, solitaire ou marcheur assidu, ce livre vous offre tout ce qu'il faut savoir pour marcher en terre d'Auvergne. "

* achat possible en librairie

Histoire locale

Des lieux-dits qui disparaissent peu à peu :

Ainsi peut-on citer les noms suivants correspondant à des parcelles encore désignées vers 1935 près du bourg d'Ostenac, ...

« Laguerre, Delfour, Lort, Alzière, Bourlange, Pradou, le Champ, la Varenne, Couderc bas, Delsuquet, Alsière, de Moulet, les Moules, Mourèdes, Puech del Fraissy,... ».

Certains étaient référencés suivant leur qualité en culture = bruyère, terre, pré, jardin, pâture, taillis simple....

Il y a naturellement des parcelles encore bien connues de nos jours: ce les Pierres Blanches, Rabiac, les Mountanoux,...

* * * * *

Un document sur Monseigneur "PAGIS" :

Les actes d'un colloque organisé sur la Xaintrie en 2012- consacrent un chapitre entier sur Monseigneur "PAGIS" (rédigé par Madame Guilaine PONS)

A consulter auprès des Archives Départementales (15).

Un livre édité par Presses Universitaires, de Limoges (25€): la Xaintrie - Identités d'un pays aux marges du Limousin et de l'Auvergne.

* * * * *

Bouilleurs de cru :

Cela date de quelques années, on en comptait 3 : Jean CAPEL, Eugène FILIOL, Fernand MIALARET.

* * * * *

Photo souvenir intéressante ... datant de 1923.

Fête locale avec déguisements... le père Olivier jouant le rôle du maire et 2 vrais accordéonistes au premier plan : BANCHAREL d'Ally et AYGUEPERSE du Bar à Chaussenac...



Les Associations locales de service : un lien social important.

C'est à l'initiative de la Commune de Chausсенac que nous sommes investis dans différentes associations telles que :

A.D.M.R

(service d'aide à la personne et portage de repas à domicile du Canton de Pléaux).

Nous avons assisté au conseil d'administration le 5 mai et à l'assemblée générale du 5 juin 2014.

Association pour le Don du sang

L'assemblée générale s'est tenue à Pléaux le 14 mai 2014.

Le département du Cantal, malgré sa faible population, reste un de ceux qui compte le plus de donateurs de sang, mais les dons s'avèrent insuffisants surtout pour les malades traités par chimiothérapie. Tout nouveau donneur sera chaleureusement accueilli à partir de 23 ans.

Association Intermédiaire Nord Ouest Cantal

L'assemblée générale s'est tenue à Mauriac le 17 juin 2014. Cette association met à disposition des particuliers et entreprises des personnes en recherche d'emploi pour assurer des tâches telles que, jardinage, bricolage, entretien, manutention, gros nettoyage etc. ...

Egalement portage de repas dans le canton de Mauriac.

Cette association détient également à Ydes un atelier d'Insertion professionnelle permettant dans certains cas de déboucher sur un emploi.

Association du Secours Populaire de Mauriac

Une réunion aura lieu dans les jours à venir.

Nous restons à votre disposition, habitants de Chausсенac, pour toute demande de mise en relations avec différentes associations pour nous apporter l'aide dont vous auriez besoin.

Contact : Jocelyne TONIER déléguée au monde associatif : 04.71.69.05.96.



Le monde associatif
mobilisé pour
préparer les
festivités 2014.

Le Mot des Associations

Club Inter-Ages



2014 est là, nouvelle année qui a commencé par la galette le 11 janvier suivi par l'assemblée générale. A noter le changement du bureau. Compte rendu de l'année et nous voilà repartis pour une dégustation de la galette des rois et trinquer à la santé de tous.

Le 13 avril, une petite sortie jusqu'à Escorailles au restaurant pour le repas de printemps qui a régalé tous le monde.

Nous n'oublierons pas ce jour là le thé dansant avec l'orchestre de Yannick Leybros qui a fait danser avec un bon public dans une bonne ambiance et après l'effort le réconfort avec la soupe au fromage.

Le voyage à Saint Cirq Lapopie s'est bien déroulé malgré la chaleur.

Le 06 juillet : compte tenu de la météo, vide grenier à l'abri !!



Nous vous donnons rendez-vous le 10 août avec notre kermesse.

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Chausсенac et Brageac

Comme d'habitude nous avons été présents lors des cérémonies du 19 mars (à Loupiac) avec les camarades de la FNACA et au 8 mai devant les monuments aux morts de Brageac et de Chausсенac. Nous le serons aussi, comme d'habitude le 14 juillet et le 3 août (fête patronale).

Le moment fort sera le 11 novembre. Dans le cadre du centenaire qui commémore le début de cette grande guerre mondiale qui a décimé tant de militaires et de civils, contribué à l'affaiblissement irréversible de nos campagnes où tant de jeunes hommes ou pères de famille ne sont jamais revenus.



**Il nous paraît importante que notre repas traditionnel du
11 novembre rassemble de nombreux chausсенacois,
devoir de mémoire oblige.**

On va s'associer aussi selon nos moyens aux manifestations organisées en particulier par l'Association du Patrimoine (exposition, conférences, ...). Merci aux familles, qui ont prêté des documents.

P. VANTAL

Comice Agricole



Fête du pain et Génisse à la broche : samedi 19 juillet 2014

Matin : **Marché de produits locaux** : vente de pain cuit au four banal, tartes, choux farcis, pountis, pizzas.

Après midi à partir de 14 heures : **tournoi de sixte** au stade
engagement 12 euros par équipe

A partir de 20 heures **repas**
(adultes : 15€ ; enfants – de 12 ans : 6 €)
melon - génisse aligot - fromage-dessert (*boissons non comprises*)
suivi d'un **bal gratuit** animé par Mathieu MARTINIE



Bibliothèque

Même si votre sympathique bibliothèque municipale semble parfois perdre de son dynamisme, l'équipe de bénévoles qui la gère garde l'espoir de voir sa fréquentation repartir.

L'arrivée des « touristes » pourrait être le signal de ce redémarrage : alors bienvenue à tous ces hôtes estivaux (sans oublier les habitués qui seront toujours accueillis avec bienveillance).

Nous espérons de nouvelles adhésions pour enrichir notre fonds local de nouveaux livres.

Chacun pourra trouver dans notre bibliothèque le livre, le film, le cd, le jeu ... dont il a envie. (si tel n'était pas le cas, nous le commanderions auprès de la Bibliothèque Départementale d'Aurillac)

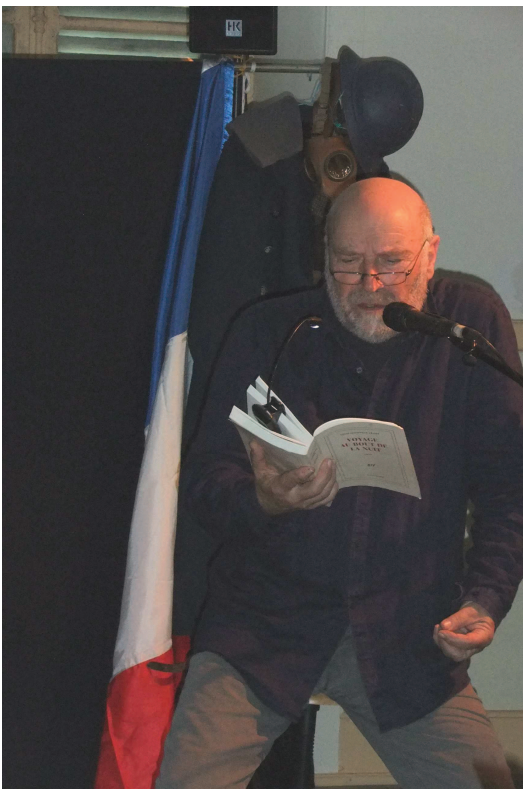
Alors nous comptons sur vous.
Venez nombreux.

Les bénévoles



*Photo prise le dimanche 23 mars 2014
lors du Festival départementale de Lectures
musicales :*

*« Par monts et par mots »
à Chaussenac*



ACCA

Information sur les armes
Chasse : Loi 2012-304 du 06 03 2012

En France, les armes sont soumises à une sévère réglementation. Celle-ci évolue. Une nouvelle législation est entrée en application depuis le 06-09-2013.

Cette réforme poursuit deux objectifs.

- 1- la simplification des procédures administratives (instauration d'un guichet unique pour les démarches en Préfecture ou Sous-Préfecture),
- 2- le renforcement de la sécurité ainsi que la maîtrise de la diffusion des armes.



Renseignements par Internet (taper le numéro de la loi) 2012-304 du 03/06/12 décret du 30/07/13.

Le classement des armes à feu – armes qui tirent un projectile par l'action de la combustion d'une charge propulsive, se fonde désormais sur le principe de dangerosité.

Il s'apprécie en combinant trois critères :

- la répartition du tir : à répétition automatique, semi-automatique ou manuelle ;
- la capacité de tir sans rechargement : le nombre de cartouches dans un chargeur ou le magasin ;
- la capacité de dissimulation de l'arme : arme d'épaule ou arme de poing.

Sur la base de ce principe, la nouvelle nomenclature répartit les armes en quatre catégories. Ces quatre catégories simplifiées vont conditionner les règles d'acquisition et de détention des armes. Elles sont les suivantes :

A - Armes et munitions interdites (*ex : armes de guerre et à répétition automatique*)

B - Armes soumises à autorisation

C - Armes soumises à déclaration (*carabines et fusils à canons rayés*)

D - Armes soumises à enregistrement et armes à détention libre.

D1° : Armes soumises à enregistrement : cette catégorie comprend toutes les armes de chasses à canon lisse tirant un coup par canon.

D2° : Armes dont l'acquisition et la détention sont libres : cette catégorie comprend les armes neutralisées, les armes historiques, les armes blanches, les armes à air comprimé d'une puissance à la boucle inférieure à 20 joules (*ex : arcs*).

Les armes de chasse sont classées en catégorie **C** ou **D-1°**

Une arme de chasse est une arme d'épaule dont la longueur totale est supérieure ou égale à 80 cm et la longueur des canons supérieurs ou égale à 45 ou 60 cm selon le mécanisme.

Le système d'alimentation d'une arme de chasse à répétition manuelle doit avoir une capacité n'excédant pas 11 coups (10 plus 1 dans la chambre). Le système de l'arme semi-automatique doit être inamovible et limité à 3 coups (2 plus 1 dans la chambre).

La nouvelle réglementation classe en **D1°**, les armes de chasse à un coup par canon lisse, toutes les autres armes de chasse sont classées en catégorie **C**, soit parce qu'elles ont un ou plusieurs canons rayés (y compris boyaudage), soit parce qu'elles ont un système de rechargement à répétition manuelle ou semi-automatique.

Les armes historiques dont le modèle est antérieur au 1 janvier 1900 sont classées en catégorie D2° sauf exceptions pour celles qui sont classées dans la catégorie correspondant à leurs caractéristiques techniques (**A,B,C,D1°**).



Assemblée générale dynamique du 4 avril 2014.

Fête du chien d'arrêt : 02 et 03 Août 2014

Point d'accueil – ancienne coopérative
Initiation sur perdreaux gris non tirés

Samedi 02 à partir de 7h30

Possibilité entraînement (1 perdreau fourni pour 15 €)

Dimanche 03 à partir de 7h30

Parcours jugé ouvert à tous les chiens d'arrêt
Classement séparé : anglais / continentaux

Repas ouvert à tous le dimanche à midi sur réservation
(Guy Seillier 06-08-49-59-40 ; Thierry Lafarge 06-79-04-04-82)
15€ vin et café compris – 10€ pour les moins de 12 ans- Apéritif offert

**Accueil convivial avec le soutien des ACCA locales
de Chaussenac et Brageac**

Bilan de l'Assemblée Générale de l'US Chaussenac

Samedi 7 Juin dernier marquait officiellement la fin de la saison 2013-2014 et le début de l'exercice 2014-2015, avec l'assemblée générale de l'US Chaussenac.



Pour l'occasion J. Klem, Monsieur le Maire et président d'honneur de l'US Chaussenac, était présent pour apporter à nouveau comme depuis des années son soutien au club, il était d'ailleurs le premier à prendre la parole pour souligner sa fierté de voir que l'équipe tenait le choc dans une situation compliquée pour la

plupart des clubs voisins, tant les jeunes étaient dur à retenir dans notre région. Il a tenu aussi à remercier l'équipe dirigeante d'avoir repris le club d'une main de maître, mais aussi de s'investir dans la vie du village puisque cette année l'US Chaussenac sera l'organisateur de la fête patronale qui se déroulera les 2, 3 et 4 Août 2014, puisque le comité des fêtes s'est mis en sommeil.

Bilan sportif

Puis ce fut au tour des présidents Xavier Dayral et Guillaume Meilhoc de prendre la parole pour dresser le bilan de la saison, et le moins que l'on puisse dire c'est que leur discours était plein de joie, "*état d'esprit irréprochable*", "*une solidarité retrouvée*", deux expressions qui reflètent la bonne saison qu'ont vécu tous les membres du club. Christophe Charles a dressé le bilan sportif en l'absence de Christophe Neige, il parle lui du plaisir qu'il a eu à entraîner ce groupe, et met en valeur une 3ème place prometteuse pour la saison à venir. Toutefois un bémol viendra se glisser sur la fin de son discours concernant une présence aux entraînements qui, sans être compliquée, pourrait être améliorée avec plus de sérieux. Un bilan somme toute positif, puisque le tour est venu de parler de l'extra sportif, le moment de parler des soirées organisées par le club, le moins que l'on puisse dire c'est que ce fut une franche réussite avec un très bon investissement de tous les licenciés et fidèles du club.

Bilan Financier

Enfin le bilan financier est dressé par le trésorier du club, il reste stable comparé aux saisons précédentes, mais "*peut être amélioré avec un peu plus de recettes la saison prochaine*" puisque les inscriptions en championnat ont un coût non négligeable.

Saison 2014-2015

Il est donc temps de parler de la saison prochaine, et comme dans chaque assemblée le moment de parler des recrues-départ est le plus attendu. Le thème "départ" est le premier à être mis sur la table et à la grande joie de toutes les personnes présentes aucun joueur ne quittera le club (sauf surprise de dernier moment) la saison prochaine, donnant une base solide aux entraîneurs ce qui est primordiale. Pour les arrivées plusieurs joueurs intégreront le groupe, mais rien n'étant officiel au jour d'aujourd'hui, je ne peux prendre la responsabilité de donner des noms. Le groupe sera donc une nouvelle fois compétitif et les recrues vont venir apporter un plus certain pour répondre à l'objectif fixé par les dirigeants. L'équipe dirigeant ne bouge pas, nous retrouvons donc les présidents Guillaume Meilhoc et Xavier Dayral, ainsi que les deux vice-présidents Christian Lescure et Géraud Charles. Albert Lavergne restera le trésorier et il sera assisté dans sa tâche par André Chamelot, Michel Lescure et Viviane Loche seront respectivement secrétaire et secrétaire adjoint.

Pour le plan sportif, Christophe Neige a décidé de laisser le poste d'entraîneur principal à Christophe Charles qui devient entraîneur, et qui a choisi deux assistants pour l'épauler Géraud Charles et Gérard Mary qui auront pour tâches d'aider durant les séances ainsi que de donner leur avis pour les feuilles de match.

Le bureau du club ne bouge pas coté sortie, viennent s'ajouter à l'équipe Quentin Chabeaud mais aussi les deux recrues que l'on peut déjà annoncer Pierrick Maimponte et Théo Delbos à qui nous souhaitons la bienvenue. En attendant l'officialisation des recrues, les dates de reprise des entraînements et tout ce qui concerne l'avenir du club, l'US Chaussenac remercie les personnes présentes à l'assemblée générale et souhaite un bonne saison à venir aux dirigeant(e)s, joueurs et supporters.

Fête Patronale 2014

Comme dit précédemment, l'US Chaussenac s'est portée volontaire pour faire l'intérim de l'organisation de la fête patronale du village. Le programme sera le même que les années précédentes.

Samedi 2 Août

Pour lancer la fête, l'US Chaussenac prévoit un repas le Samedi soir suivi d'une soirée dansante animée par Jean-Michel Lacombe «JM Animation» qui a notamment animé la soirée DISCO du club.

Le repas sera le suivant : *Melon – Grillades/Frites - Fromage- Dessert*

Le tarif pour le repas est de 12 € pour les adultes et 5 € pour les moins de 12 ans, la soirée étant entièrement gratuite.

Dimanche 3 Août

Le dimanche, le relais est donné aux Chasseurs qui organise leur traditionnel Concours de Chiens d'arrêt toute la journée, avec un repas le midi.

Lundi 4 Août

Enfin le Lundi, se déroulera le concours de pétanque tant attendu, qui réunit chaque année de nombreux amateurs, une participation de 6€ par doublette (3€ par personne) sera demandée pour pouvoir passer une journée entre amis et dans un esprit de convivialité.



Nous vous attendons nombreux pour cette fête patronale qui doit perdurer pour que ce village continue à bien vivre !

Association Patrimoine de Chausсенac

Cette année l'Association n'organise pas son événement habituel « Quoi de 9 » pour laisser la place à la commémoration de la Première Guerre Mondiale en présentant du 3 août au 11 novembre l'exposition :

CHAUSSENAC, UN VILLAGE DU CANTAL DANS LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Cette exposition a obtenu la reconnaissance du Comité du Centenaire, chargé de gérer les manifestations qui se dérouleront pendant ces commémorations entre 2014 et 2018. Nous sommes une des rares manifestations dans le Cantal à avoir reçu ce label, signe de la qualité de notre travail.

Cette exposition est organisée autour d'objets et de souvenirs prêtés par les habitants de Chausсенac et qui nous permettent de saisir la perception du conflit depuis un village de l'arrière. Pour appuyer notre propos, ces objets sont accompagnés de documents tirés des Archives Départementales qui expliquent le contexte de ces temps troublés.

Des élèves du Collège de Pleaux seront également associés.

L'accès à l'exposition est libre, tous les jours d'août entre 15 et 19 heures, puis les jours d'ouverture de bibliothèque (les jeudis après-midi) ou sur rendez-vous (auprès de l'association).

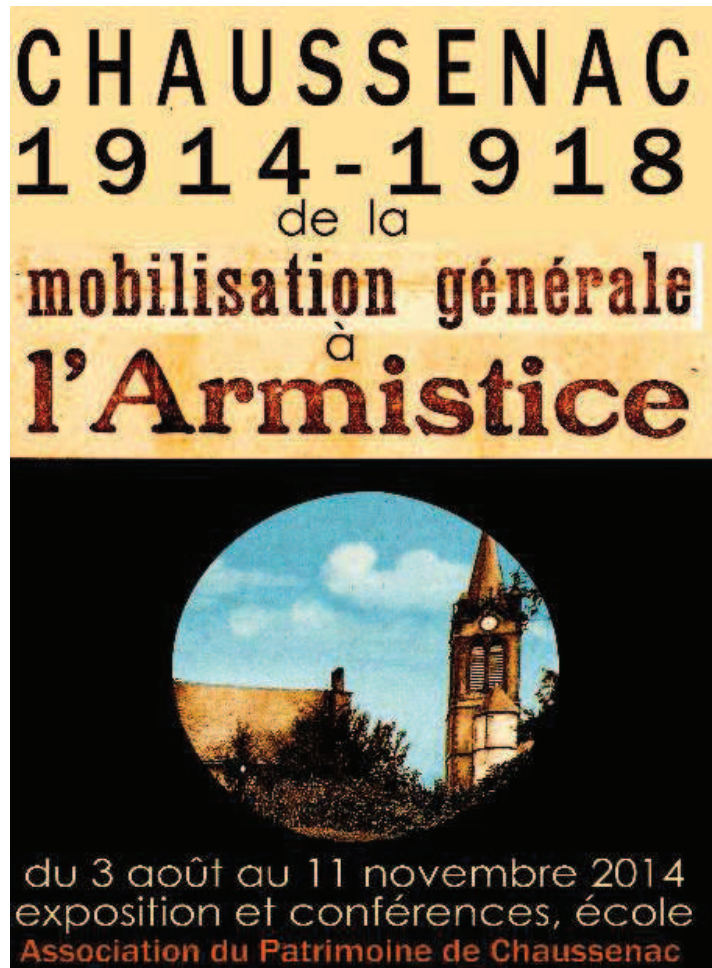
Cette exposition est complétée par une série de conférences :

- M. Ivanoff le 05 août 14h30 : **L'implication d'un village dans la guerre : les effets de la guerre totale**
- M. Galtier le 11 septembre à 14h30 : **une bataille dans les Vosges « Le vieil-Armand » (Hartmannswillerkopf) 1915**
- Mme de la Tour d'Auvergne le 16 octobre à 14h30 : **engagé volontaire pour la durée de la guerre... mort pour la France le 09 août 1915 en Argonne.**
- M. Pers le 25 octobre à 14h30 : **Aspects de la Première Guerre mondiale d'après le journal d'un sous-officier**
- M. Ivanoff, 30 octobre à 14h30 : **Economie rurale et économie de guerre**

Au cours du mois d'août débutera aussi la restauration de la chapelle Saint Jacques de l'église de Chausсенac. L'église restera ouverte pendant ces travaux, et nous vous invitons à aller regarder travailler la restauratrice, Madame Catherine Burgues qui sera présente tout le mois.

Enfin le concert jazz annuel aura lieu le 15 juillet.

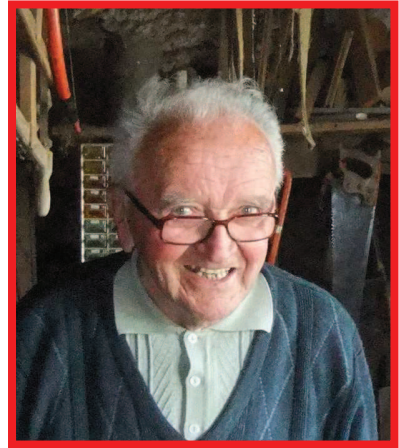
Le Bureau



PORTRAIT

CHEYMOL : quatre générations de menuisiers à Bellevue.

La rencontre avec René CHEYMOL a permis de retracer presque un siècle d'histoire locale.



René âgé maintenant de 87 ans se plaît à rappeler, qu'il fut le quatrième menuisier de la famille Cheymol, après Firmin né en 1892, Pierre né en 1858 et Antoine en 1826. Il suffit de faire le tour de l'atelier pour retrouver la trace de son père Firmin avec moult vieux outils posés sur l'établi ou sur les étagères (rabots, varlopes, planes,) même un « charritou » tiré à bras, qui servait à transporter les matériaux, les outils, les portes, les fenêtres parfois des meubles.

Sorti de l'école communale de Chaussenac en 1938 (où il a eu Melle FIALEX, M. et Mme HAUTEMAYOU comme instituteurs) puis au cours complémentaire de Pléaux en 1940, il prit le chemin pour apprendre le métier: trois ans avec son père, deux ans avec TARIEU (à Pléaux) et un moment avec Marcelin LAYGUES de Chaussenac, en quelque sorte un apprentissage de 5 années lui permettant de s'installer à son compte en 1952, d'acheter de la mécanique (scie à ruban,...) et un véhicule, se marier en 1953 avec Rose NOUGEIN.

Il se rappelle des centaines de volets, portes fabriquées sur mesure, des lambris, planchers, charpentes posées, des planches à découper demandées par les paysans du coin. Sans oublier les 293 cercueils fabriqués sur mesure avec des planches de chêne sans nœud !

L'unique vache élevée par sa mère jusqu'en 1952 est aussi un souvenir particulier. Comment ne pas évoquer les vingt années de pompier volontaire de Chaussenac, quarante-six ans de chasse et même les quarante-cinq années, scrutateur lors du dépouillement à chaque élection.

On ne saurait terminer cette petite intrusion dans la famille CHEYMOL sans évoquer le père de René: Firmin CHEYMOL parti au service militaire dans le 53^{ème} Régiment d'Infanterie de Clermont, envoyé au front en 1914, blessé à la jambe dès le début des combats; de retour au front, il est gravement blessé à Verdun en 1916 trépané, soigné et envoyé en convalescence à Vichy; reconnu et décoré grand invalide de guerre (à 75%), il ne put vivre ensuite que modestement, souvent avec l'aide de son frère Paul, exerçant son métier de menuisier.

Il s'agit d'un exemple parmi d'autres sans contexte de poilu blessé, traumatisé retourné parmi les siens dans leur village où nombre de camarades de la "classe" ne sont jamais revenus...

JK.

Nb : n'oublions pas de citer qu'il y a eu d'autres menuisiers à Chaussenac : Marcellin LAYGUES, Elie LAYGUES, Baptiste DECOLLE et épisodiquement Antony BONNAL.